

Rencontre mensuelle de l'association Soudicy

Assemblée Générale n°1

Samedi 2 juin 2018 St Pourçain sur Sioule

Gardien du temps : Christiane

Scribes : Sylvie M et Michel

Animateur : Guillaume

Excusés : Jean-Pierre, Emilie, Frédéric, Alain, Sylvie G, ainsi que Agnès pour cet AM et Marie-Élise pour le matin.

Présents : Pascal, Guillaume, Christiane, Jennifer, Agnès (le matin), Line, Christophe, Bernard, Jacques, Daniel, Denis, Sylvie M, Michel (accompagné de Denis), Marie-Élise (l'après-midi).

nouveau membre :

Anne MELLOTT : cousine de Guillaume, nouvelle sur l'Allier, éducatrice.

Ordre du jour élaboré collaborativement par tous ceux et toutes celles qui le souhaitent et proposé par les membres du cercle de pilotage réuni lundi dernier : cf PJ - **Adopté**

1. Proposition:AG/ « rencontre mensuelle »

L'AG doit pouvoir se réunir aussi souvent que possible pour le moment. Chaque 1^{er} samedi du mois. Donc, l'AG est définie comme étant une rencontre mensuelle ouverte à tous. Ce qui n'empêche pas de se réunir plus souvent

L'AG est le lieu où l'ensemble des membres prennent des décisions, à ne pas confondre avec le cercle de pilotage qui est plus dans l'exécution des décisions prises par le plus grand nombre lors de l'AG.

Les textes ne prévoient pas de minimum pour que les décisions prises lors d'un AG soient valides. Donc, si nous voulons vraiment du monde parce que le sujet l'exige, on annoncera une AG extraordinaire (Guillaume), que l'on pourrait baptiser aussi Forum (Michel).

Il se peut que des décisions soient ajournées par sentiment d'un manque suffisant de participant. Aujourd'hui, nous sommes assez nombreux dans cette réunion pour prendre des décisions.

L'appellation « **rencontre mensuelle** » **moins formelle que le terme plus classique AG permet de communiquer sur cet aspect ouverture. Cette rencontre mensuelle reste bien une AG habilitée à prendre des décisions, ouverte à tous, mais dont seuls les membres peuvent voter. Elle se réunit autour d'un ordre du jour. Tout ceci conformément aux statuts .**

Adopté

2. Cercle éthique

Pour clarifier, et préciser, qui seront les membres de ce cercle ?

Peuvent être membres du cercle éthique, toutes les personnes à jour de leur cotisation et qui sont dites « actives », (Pour le moment est considéré comme actif tout membre du

collectif tel qu'il a existé jusqu'au 4 mai 2018 ou tout nouveau membre présent aux rencontres mensuelles au moins deux fois au cours des 6 derniers mois.)

Un courriel sera envoyé à tous ceux qui sont susceptibles d'en faire partie, pour savoir s'ils souhaitent être membre du cercle éthique. En tenant compte du fait qu'on ne peut pas faire partie de 2 cercles en même temps.

Jennifer souligne le fait que ce n'est pas parce qu'on est prestataire qu'on doit automatiquement être membre du cercle prestataires.

Il est demandé que la liste des membres de chaque cercle soit consultable sur le site internet du Soudicy. Line continue de tenir cette liste à jour.

En plus de Pascal et Michel (représentants de ce cercle), et de Jacques et Jean Pierre(suppléants), se proposent : Daniel, Sylvie M, Bernard, pour faire partie de ce cercle éthique.

Adopté

3. Dates prévisionnelles des prochaines réunions

Prochaine AG mensuelle : 7 juillet 2018

Nous gardons le principe d'une réunion de l'AG chaque 1^o samedi du mois jusqu'à la fin de l'année 2018. Y compris en novembre, malgré le pont de la Toussaint. Elle aura lieu à Tronget (aussi souvent que possible). Line s'occupera de la réservation de la salle et de la remise des clés (avec Jean Pierre).

Adopt

4. Modifications statuts suite à l'AG constitutive

Ce qui a été proposé et validé lors de l'AG constitutive du 4 Mai est adopté, on ne revient pas dessus. La réécriture des statuts proposée par Line est acceptée.

Adopté

5. Renommer le RI :

Sur proposition du groupe RI, et suite à la demande de Michel qui trouve que « règlement » est un mot dont le sens est à la fois trop strict et non conforme à l'esprit général du Soudicy, il est proposé aujourd'hui de remplacer ce mot par « Modalités de fonctionnement »

Proposition de Guillaume : adopter « le bien-vivre ensemble » comme sous-titre.

Cette nouvelle appellation doit véhiculer du sens et parler à tout le monde, surtout aux nouveaux adhérents.

Adopté :

Le titre de l'article des statuts sera donc modifié comme suit : « modalités de fonctionnement » .

Puis l'article sera rédigé comme suit : un document intitulé Modalité de fonctionnement, le bien-vivre ensemble est établi,

Adopté

6. Le siège social de l'association

Il sera à Tronget pour asseoir l'association au cœur du département de l'Allier.

Adopté : la mairie de Tronget est le siège social (adresse de la mairie = adresse administrative) de l'association Soudicy, ce qui ne signifie pas qu'il s'agit d'une adresse postale.

Line est missionnée pour remplir le document de déclaration de l'association (l'ensemble de la démarche est déléguée au cercle de pilotage dont la signature des six membres apparaitront sur les statuts). **Adopté**

L'adresse postale : le suivi des courriers postaux implique la création d'un groupe de travail permanent (proche du cercle de pilotage) mandaté pour la gestion administrative (recueil des adhésions, courrier, ...) de l'association. Au cœur de ce groupe de travail, Line accepte donc que l'adresse postale de l'association soit donc chez elle. A savoir: c/o Line Martin, 17 rue Pasteur à Cosne-d'Allier 03430 **Adopté**

7. Montant adhésion professionnels

Ce point n'a pas été tranché lors de l'AG constitutive.

Proposition de Jennifer « attention, professionnel égale petite entreprise sans gros moyens, donc l'adhésion doit être plus basse que proposée précédemment. Comme professionnel ou comme utilisateur, l'adhésion de base doit être la même. »

Le cercle des professionnels propose donc à cette AG de réfléchir à un nouveau tarif pour tenir compte de la réalité locale à laquelle sont confrontés certains professionnels qui ont déjà du mal à se verser un salaire. Cette adhésion permettra de développer l'activité économique et donc, d'augmenter les revenus bien qu'il soit difficile aujourd'hui d'évaluer ce que sera cette plus-value.

Jacques rappelle que la monnaie doit être un outil de transition et non de plus-value. Sa fonction n'étant pas selon lui d'augmenter le chiffre d'affaire des prestataires.

Adopté : 5€ minimum d'adhésion pour les prestataires comme pour les autres adhérents. Sans autres paliers. Avec la formulation « participation libre à partir de 5 € ».

La question d'un compte « dons », dans lequel affecter tout supplément d'adhésion est posé .

8. Les données personnelles

Donner compétence au cercle éthique sur la RGPD ?

Adopté

9. Les porte-paroles de l'association

Aujourd'hui, il y a Jean-Pierre, Daniel, parfois Jacques, qui s'étaient portés volontaires pour les contacts avec les médias.

L'idée c'est que les médias identifient des personnes comme porte-paroles. Mais peut-être serait ce mieux d'avoir plus de personnes. Et d'avoir au moins une personne par pôle géographique (Vichy, Montluçon et Moulins), sachant que tout le monde ne peut ou ne veut pas être communicant.

Nos porte-paroles disponibles actuellement sont gardés avec comme mandat d'ouvrir à d'autres membres volontaires; ceci entrainera la formation de binômes (ou plus), avec membre(s) expérimenté(s) associé(s).

L'idée est de porter ainsi la diversité de l'association auprès du public.

Chacun est donc invité à se signaler si les contacts avec les médias l'intéressent. **Adopté**
Ceci pose la question du partage de l'information qui doit être le plus large possible : il est demandé au cercle de communication de préparer les interventions auprès des médias.

Adopté

14H10

Accueil d'Amandine, intéressée par le projet, originaire de Gannat, déjà impliquée dans la Doume, mais vivant à proximité de l'Allier. Bénévole Alternatiba, à Gannat le dimanche 17 Juin

- Reprendre les groupes de travail, les nommer, définir leurs missions, en créer d'autres, ... ?
- Calendrier des étapes à venir

10. Les groupes de travail

Les groupes de travail sont ouverts à tous, même si les personnes ne sont pas membres. Dans ce cas, elles seront présentes en tant qu'invitées.

- **groupe professionnels**
 - ✓ Organiser le démarchage (mise en place d'outils, mise à jour d'un listing, réalisation d'un dossier d'adhésion et d'un guide à l'attention des professionnels) pour adhésion. Tous les membres du Soudicy sont concernés.
 - ✓ Mise en place et animation d'un réseau de professionnels.
 - ✓ Mise en place et fonctionnement des comptoirs d'échange.

Le cercle des professionnels (dont sont issus 2 représentants du cercle de pilotage) est le référent de ce groupe. Il discute des sujets les concernant, élabore des propositions et en rend compte devant l'AG.

Sont membres du groupe de travail des professionnels : Frédéric, Jennifer, Michel, Line, Didier Lelaurain (vérifier si Jean Pierre et Sylvie G en font partie).

Envoyer un courriel pour que chaque personne intéressée puisse se signaler et participer à ce groupe.

- **groupe communication** ; son cercle référent étant le cercle de pilotage

Mandat : très nombreux enjeux, l'ensemble doit être cohérent. Pour plus de clarté, il est divisé en plusieurs entités :

Plus spécifiquement :

- Gestion site internet
- Messagerie et lettre d'information
- Relations médias

Les membres sont : Line, Agnès, Jean-Pierre, Daniel, Sébastien, Christophe, Michel (sur les contenus)

- **groupe promotion** ; son cercle référent étant le cercle de pilotage

- Définir la stratégie de communication et l'identité visuelle
- Créer des supports de communication et outils de promotion (PPT ou vidéo, flyers, jeu pédagogique, affiche,)
- Concevoir stand pour participation à évènements
- Suivre le partenariat avec le lycée Jean Monnet (design des billets)

Membres sont : Sylvie M, Michel, Jean-Pierre, Frédéric et Christiane

- **Groupe évènementiel**, le cercle référent est le cercle de pilotage **(Outre le grand évènement de lancement à déjà prévoir...)**
 - Organiser l'évènement « mise en circulation des billets » avec l'IUT
 - Recenser les évènements auxquels le soudicy peut ou devrait participer, les prioriser et les préparer.

Chaque groupe local doit mettre en place une veille vis-à-vis des festivals, salons, associations ESS, ... car ce sont des leviers pour fidéliser notre présence et des facilitateurs pour rencontrer les futurs utilisateurs du soudicy.

Sont membres : Line, Daniel, Jacques et Jennifer ,Michel, Christiane, Frédéric

- **Groupe Fondation de France** le cercle référent est le cercle de pilotage
 - Montage du dossier de demande de financement et suivi du dossier
Les membres sont : Guillaume, Agnès et Jean-Pierre
- **Groupe banque** : Une réunion de travail est décidée autour de :
Christophe, Guillaume Line pour réfléchir au compte courant et prendre une décision .

Proposition de la NEF en cours proposée au réseau MLCC ; faciliter l'obtention de prêt pour toute demande. (Michel mandaté pour répondre à l'enquête MLCC/NEF)

L'urgence est d'ouvrir un compte, puisque nous avons déjà des adhésions, et obtenir un n° de compte de fonctionnement pour le dossier Fondation de France. Il faut également anticiper qui va aller à la banque, recevoir les informations, où déposer le capital d'euros qui correspond aux soudicy en circulation, sur quel fonds de garantie, qui va gérer les flux des soudicy, alimenter les bureaux d'échanges, ...

Qui va faire le travail de recherche sur l'éthique des banques ?

Il faut aussi penser à régler le problème d'assurance.

Qui va établir et tenir à jour la comptabilité de l'association ?

Proposition d'ouvrir un compte courant à La Banque Postale et déposer le capital à la NEF.

- **Cercle éthique**
 - Mandat : la RGPD
- **Groupe administratif**
 - Mandat : enregistrement des adhésions déjà reçues et à venir, comptabilité, fichier des adhérents, qui en a accès, assurances et autres documents administratifs.

Sont membres : Line, Agnès et Daniel

- **Groupe juridique**

A créer plus tard.

- **Groupe modalités de fonctionnement**

- Mandat : Proposer et rédiger le document « Modalités de fonctionnement : le bien-vivre ensemble »

Sont membres : Christophe, Sylvie M, Guillaume et Michel (et Jacques par téléphone ou Skype ou Framatalk)

11. Partenariat avec le Secours Catholique

L'objectif est d'utiliser le soudicy dans le cadre des actions de cette association : 1° réponse favorable de Paris. Michel et Jean-Pierre se proposent de rencontrer le délégué départemental du Secours Catholique. Mandat accordé.

Il est souhaité d'initier une démarche équivalente avec Partage et Travail, Secours Populaire, Pénélope, ... à envisager.

12. Alternatiba

Manifestation organisée par les « Moutons pirates » à Gannat le 17 Juin (jardin public) et à Moulins le 16 juin (place d'Allier).

Line à partir de 17h, Guillaume, Christophe pour Moulins.

Amandine à Gannat, avec Jacques au moment du déjeuner.

Informers les membres proches de ces deux villes.

13. Croq en fruits

Manifestation qui aura lieu à Montluçon le dimanche 21 octobre. **Nous y serons**

14. Fête des possibles

Manifestation qui aura lieu à Moulins en septembre, organisée par un collectif d'associations (Colibri, Fab Lab, Zero Waste, ...)

15. Gratiféria

Manifestation organisée par le SEL à Dompierre-sur-Besbre le samedi 23 Juin.

Agnès, Michel, Denis, Christophe y seront

- ✓ Conférence « l'arbre, la haie et le bocage » le jeudi 14 juin à 20h30 à Saint Menoux.

16. Prochain ordre du jour (sera mis au clair par le cercle ce pilotage du 11 juin)

Retour espérés des groupes de travail :

- Lycée Jean Monnet / IUT lancement des soudicy
- Compte courant
- Fondation de France
- Dépôt des statuts
- Logiciel de la Doume
- Document Modalités de fonctionnement
ET
- * Point évènement